

ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

Dossier à remettre **EN MAINS PROPRES** et contre accuse de réception à l'assistante sociale
Mme Nathalie TAYMANS-Rue de la Fontaine, 4 à 1000 Bruxelles au 1^{er} étage –local 152
Date limite : le 15 mai de l'année en cours

Nom et prénom de l'étudiant :

Date de naissance :

Catégorie :.....Section :.....Bloc :.....

Adresse mail Ferrer (uniquement) :.....

N°de GSM :

Numéro de compte EBAN (joindre une copie de sa carte bancaire) :.....

Annexes à joindre **obligatoirement** à votre demande :

- L'avertissement extrait de rôle relatif aux revenus 2015-exercice d'imposition 2016 (copie de tous les documents).
- La composition de ménage délivrée par l'administration communale (daté de moins de 3 mois).
- La décision de refus d'octroi de l'allocation d'étude envoyé par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Annexes à joindre selon votre situation :

- L'attestation de prise en charge délivrée par l'administration communale (datée de moins de 3 mois)
- Si d'autres membres de la famille sont inscrit dans l'enseignement supérieur de plein exercice en Communauté Française de Belgique, l'attestation d'inscription en qualité d'étudiant régulier pour l'année académique 2017-2018.
- L'attestation délivrée par le Ministère de la Prévoyance sociale, en ce qui concerne le statut pour personne handicapée de plus de 66% qui serait reprise sur la composition de ménage.

Je certifie que la présente est sincère et complète

Date et signature de l'étudiant :

Votre correspondant : Nathalie TAYMANS

02/279.58.01- heff.sersocial@he-ferrer.eu